

<https://venissieux.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article16>

Et pour aller plus loin

- Rubrique technique -

Date de mise en ligne : mardi 23 mai 2017

Copyright © CIO de Vénissieux - Tous droits réservés

Jeunes élèves et étudiants en situation de handicap



Orientation et mobilité en Europe



Les concours de la Fonction Publique



Le portail de la Fonction publique

Rechercher un terme

Fonction publique

BEP Base juridique

BEP Bourse emploi

SCORE Concours

Safré Formations

Action sociale

Études & Statistiques

Les concours

Un autre recrutement | Les travailleurs handicapés | Préparations aux concours | Écoles de formation | Les métiers | L'apprentissage | Étudiants stagiaires

A+ A+ A+

Accueil - SCORE - Les concours

Les concours - 03/05/2017



En France, l'administration publique emploie 5,2 millions de personnes dont 2,5 millions dans la fonction publique de l'État (ministères), 1,6 million dans la fonction publique territoriale (personnel de collectivités territoriales) et environ 1 million dans la fonction publique hospitalière. La plupart de ces personnes ont le statut de fonctionnaire.

Cet ensemble représente un grand nombre de métiers connus : enseignants, infirmiers, policiers, surveillants de l'administration pénitentiaire... ou moins connus : greffiers des tribunaux, contrôleurs de gestion, ou techniciens du patrimoine.

Ces métiers sont en principe accessibles par concours, qui garantissent l'égalité des chances. Pour les emplois de 1er niveau de qualification, il existe une procédure de recrutement direct sans concours.

A noter : les recrutements à l'Assemblée nationale, au Sénat, à la Banque de France, dans les organismes sociaux et dans les grandes entreprises publiques (RATP, SNCF, EDF-GDF) relèvent directement de ces organismes.

Les laureats des concours, notamment en catégorie A, sont souvent conduits à suivre une période de formation obligatoire dans une des écoles administratives, afin d'acquies les connaissances pratiques et les méthodes de travail nécessaires à leur futur métier : École nationale d'administration, Instituts régionaux d'administration, écoles des impôts...

Les concours

- Le calendrier général des concours
- Les conditions générales
- Les conditions propres aux concours externes
- Les conditions propres aux concours internes
- Les conditions propres aux troisièmes concours
- Les ressortissants communautaires
- Les fonctionnaires stagiaires
- Les démarches
- Les publications

Calendrier des concours

Les sites utiles : recrutements ministériels et institutionnels